



EPOQUE MODERNE

Artisanat et Commerce

Propriété du Musée.
A remettre à sa place à la fin
de votre visite. Merci.



ECONOMIE

DES FINANCIERS DE POIDS

1 TRÉBUCHET

avec sept poids ronds pour déterminer le poids exact des monnaies
laiton, avant 1800

2 TRÉBUCHET

laiton, « Statt-Waag » (balance de la Ville) de Morat, 1750

3 MONNAIES

France, Henri II, roi de France (1547 – 1559), teston 1557

Berne, monnaies de différentes valeurs en batz, XVIIe s.

Ville de Fribourg « Fünfer », vers 1500

4 LETTRE DE COMPAGNONNAGE (EN BLANC)

avec vue de Morat

gravure sur cuivre, papier, 1774

ARTISANAT

ENTRE LE LAC ET LE FOYER

1 CRUCHE

argile, émaillé, 1760

2 FER À MARQUER

fer, motifs de brochet et de truite, avant 1808.

Servait à marquer la propriété des bateaux de pêche

3 RABOT ET CLOUS DE FER

rabot à rainures, bois de noyer, 1791

4 TUILE

provenant de la Tour aux sorcières
terre cuite, 1713



5 CLICHÉ D'IMPRESSION

bois, XVIIIe s.

6 « MOULES » POUR LE FILOCHAGE DES FILETS DE PÊCHE

XVIIIe / XIXe s.

Le calibre des mailles était déterminé par ces pièces de bois.

7 FER DE GAFFE

XIXe s.

8 AIGUILLETES

ou navettes, pour les filets de pêche

XXe s.

L'aiguillette était utilisée pour le filochage des filets de lin ou de coton.

9 FLOTTEURS

en bois de peuplier, XIXe / XXe s.

désignés aussi comme « bignets ».

10 PIERRE DE CHEMINÉE

brique de fin de journée

terre cuite, 1695

L'usage a longtemps existé de marquer ou de décorer spécialement le dernier produit de la journée avant de fermer boutique.

C'est ce qu'a fait ici l'artisan David Körber.

11 CHAÎNE DU FOYER

XVIIIe s.

12 DEUX COUTEAUX

fer, laiton, XVIIIe s.

AU MOULIN

1 RÉCIPIENT À GRAINS

avec « crache-son »

Calcaire neuchâtelois, 1579

2 BOISSEAUX À GRAIN

bois, bois de copeaux, 1826



3 BOISSEAU

selon la mesure officielle de Morat
(« Murtenmäss »)
bois, bois de copeaux, 1769

4 PELLE À GRAINS OU À FARINE

bois et tôle de fer revêtue d'étain,
XIXe / XXe s.

5 MOULIN À HUILE

Chandossel
calcaire, XIXe / XXe s.

Prêt de la famille Schwarz, Montilier

6 PETITE MEULE

granit, XIXe / XXe s.

7 PALIER SUPPORTANT L'ARBRE DE TRANSMISSION

calcaire, XIXe / XXe s.

Élément de la construction du moulin de ville

8 JOUG

pour un attelage de bœufs
bois, XIXe s.

L'HISTOIRE DU MOULIN

(traduction française du texte raconté en allemand)

Beaucoup de gens admirent les deux roues de moulin, situées dehors sur mon mur occidental, là où l'eau les fait tourner en clapotant continuellement. Durant des siècles cette force hydraulique a en fait entraîné deux moulins qui se trouvaient à l'intérieur. Le ruisseau suivait un long cours depuis Villars-les-Moines et n'amenait parfois que très peu d'eau. C'est pourquoi au Moyen-âge déjà, il était interdit sous peine d'amende de puiser de l'eau au ruisseau: sans cette mesure, mes roues auraient bientôt cessé de tourner et je n'aurais plus pu moudre le grain.

L'un des moulins - celui du haut – était situé là où vous vous trouvez actuellement. Vous voyez encore les puissants piliers en calcaire de La Neuveville qui portaient autrefois



l'appareillage. Une date en chiffres romains, 1770, et les initiales DH et BM sont gravées sur l'un de ces piliers. Le tailleur de pierre ou le meunier de l'époque ont-ils voulu inscrire leur signature pour l'éternité? Pouvez-vous trouver la date?

Le moulin se composait de deux meules superposées. Celle du haut – la meule courante – était entraînée par la roue hydraulique. La farine sortait de sous le bloc de pierre fixe et se déversait dans une caisse. Elle était ensuite mise en sac et vendue. Les clients venaient parfois nombreux et c'était à chaque fois un grand remue-ménage. Je devais parfois tourner jour et nuit pour moudre toute cette quantité de grain.

Deux étages plus bas il y avait un deuxième moulin, identique et entraîné par la roue hydraulique inférieure.

Mes murs racontent plusieurs siècles d'histoire. Je ne sais plus exactement quand je fus construit. Mais en tout cas, les Statuts de Morat de 1393 réglementent déjà le puisage d'eau au ruisseau du moulin. Ils indiquent aussi à qui j'ai appartenu: la chapelle Sainte-Catherine est l'une de mes propriétaires et possédait également l'hôpital. Je jouais un rôle important dans l'approvisionnement alimentaire de la population; en effet, j'étais l'unique moulin de la ville.

La gravure de la bataille de Morat exécutée par Martin Martini, qui est également présentée dans cette exposition, montre que mes murs étaient déjà détruits avant la bataille de Morat. Ce fut une mesure de sécurité pour empêcher que les troupes bourguignonnes s'y retranchent. Peu après cette guerre j'ai été reconstruit et remis en fonction. Les parties les plus anciennes de mes murs actuels furent sûrement élevées au 16^{ème} siècle. Une date d'environ 1580 est portée sur l'une des fenêtres de la façade nord; le dernier chiffre n'est malheureusement plus lisible. Au cours des siècles suivants on m'a continuellement réaménagé et agrandi. Des corps de métier très divers ont travaillé à



l'intérieur de mes murs. Le bâtiment de la façade nord avec l'actuel sol pavé était autrefois une grange, qui ne fut construite qu'en 1847. Auparavant il y avait à cet emplacement une presse à textile, c'est-à-dire une aire de repassage mécanique selon un droit octroyé au teinturier Roggen en 1714. On transforma plus tard cette presse en foulerie puis en moulin à orge. Avant la construction de la grange il y avait à cet endroit un four.

Le dernier meunier – Gottlieb Ramstein – acquit le moulin en 1898. A cette époque la mécanisation des moulins avait fait de tels progrès qu'un moulin hydraulique était devenu techniquement dépassé et non rentable. La famille Ramstein s'appauvrit et le moulin fut légué à la ville en 1945, dans un état de délabrement complet.

Le moulin a été restauré et réaménagé entre 1976 et 1978 pour permettre au musée de la ville de Morat de s'y installer.

LE RÉGIME EXTÉRIEUR

LA JEUNESSE SE PRÉPARE À GOUVERNER

1 DEUX CHANNES

étain, gravé, 1730

fondu par Jakob Boive (Neuchâtel), gravé par Joseph Poley, orfèvre à Morat (« Poley fecit »)

2 SCEAU À CACHETER

argent, gravé par Joseph Poley, 1735

écusson réniforme comportant l'emblème du Régime extérieur.

Inscription: SIGILL. REGIM. EXTER. CIVIT. MORAT (Sceau du Régime extérieur de la Bourgeoisie de Morat).

3 DEUX GOBELETS D'APPARAT

Argent ciselé, partiellement doré, Augsbourg, poinçon d'orfèvre H E (Heinrich Eichler), 1643



4 GOBELET D'APPARAT

argent, partiellement doré, poinçon d'orfèvre
I N (Johann Nüwenmeister), milieu du XVIIe s.

5 GOBELET D'APPARAT

argent, partiellement doré, poinçon de la ville
d'Augsbourg, poinçon d'orfèvre H E, armoirie
de la famille de Diesbach, XVIIe s.

6 DEUX GOBELETS D'APPARAT

argent, partiellement doré, Augsbourg, poin-
çon d'orfèvre I, 1640

